



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE PARIS,

PRÉCÉDÉS DE SON HISTOIRE,

PENDANT LES ANNÉES 1823 ET 1824.

~~~~~  
TOME TROISIÈME.  
~~~~~

PARIS,

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Rue des Saints-Pères, n° 46, en face la rue Taranne,

ET CHEZ DESBEAUSSEAUX, LIBRAIRE, QUAI MALAQUAI, n° 15.

~~~~~  
1825.

---

## NOTE

*Sur une variété femelle du pommier commun;*  
par M. TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE,  
correspondant.

---

M. ALIX, propriétaire à Saint-Valery-sur-Somme, possède un pommier dont il ignore l'origine et qu'il croit âgé de 30 à 40 ans. Cet arbre, en tout semblable au pommier commun par les feuilles et la disposition des fleurs, en diffère d'une manière très-remarquable par la structure de ces dernières et par ses fruits.

Un pédoncule tomenteux soutient une fleur composée d'un calice à dix folioles soudées par la base, disposées sur deux rangs alternes, les intérieures un peu plus courtes. La corolle et les étamines manquent; les styles, au nombre de quatorze, légèrement velus à la base, sont surmontés d'un stigmate oblique, très-vigoureux.

Les premières années que l'arbre a fleuri, son propriétaire étonné, disons mieux, très-mécontent de ne lui voir porter aucun fruit, allait l'abattre, quand un médecin, instruit de cette bizarrerie de la nature, conseilla la fécondation artificielle, qui réussit parfaitement. Depuis ce temps, chaque année, à l'époque de la fleuraison, c'est à qui des dames et demoiselles de Saint-Valery *ira faire sa pomme* (c'est l'expression consacrée). On applique sur chaque fleur une fleur

hermaphrodite, cueillie par un temps sec, sur un pommier quelconque, en l'y abandonnant jusqu'à ce que, la fécondation achevée, elle tombe naturellement; puis on attache un ruban de couleur au bouquet fécondé pour que, quand l'automne sera venu, chacune reconnaisse le fruit que sa main a créé.

Ces fruits diffèrent entre eux par la grosseur, la saveur et la couleur, mais ils se rapportent aux espèces hermaphrodites qui les ont fécondés. Ils sont très-remarquables par un étranglement situé vers les deux tiers de leur longueur, ainsi que par quatorze loges disposées sur deux plans parallèles, dont cinq, placées comme celles des pommes ordinaires, occupent le milieu du fruit; les neuf autres, plus petites, la partie voisine du sommet. Rarement toutes ces loges contiennent des graines. Dans le très-petit nombre de fruits que nous avons ouverts, elles variaient de trois à neuf.

Plusieurs botanistes, entre autres WILLDENOW et M. POIRET, parlent de pommiers uni-sexuels, très-différens de celui dont nous nous occupons. Dans les leurs, il y a avortement des pétales et des étamines; dans le nôtre, il y a bien aussi avortement des mêmes organes, mais il y a augmentation en nombre toujours constant des autres parties de la fructification. Chez eux, le calice est simple, à cinq folioles; ici, il est évidemment double, l'intérieur semblable à l'extérieur, comme lui persistant et ne pouvant être assimilé à une corolle. Dans les premiers, on trouve cinq styles et stigmates; dans le nôtre, quatorze. Les pommes ordinaires n'ont que cinq loges; celles-ci en renferment quatorze sur deux rangs, et représentent deux pommes soudées

bout à bout, dont la coupe longitudinale a la figure d'une feuille panduriforme ou en violon.

M. ALIX a porté des greffes de cet arbre sur la moitié d'un pommier voisin qui reste constamment stérile, quoique les fleurs soient parfaitement semblables à celles du premier, et que les mêmes moyens de fécondation soient employés. Des graines semées ont très-bien levé; le plant trop jeune n'a pas encore fleuri.

### EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

*a* partie inférieure du fruit;

*b* fleur;

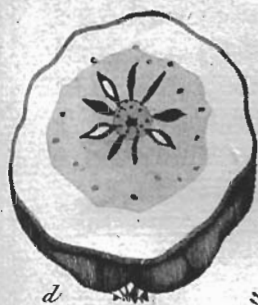
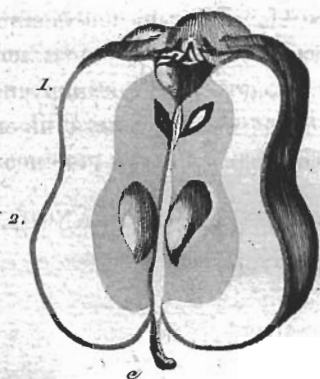
*c* style et stigmates grossis;

*d* partie supérieure du fruit;

*e* coupe longitudinale :

1 partie supérieure contenant neuf loges;

2 partie inférieure contenant cinq loges.



Pommier de S.<sup>t</sup> Valery.

(Somme.)

